Clichy, 30/10/2013





### **TARIFS**

En fonction de la date de l'inscription, plusieurs tarifs sont proposés.

Pour bénéficier d'un tarif, il faut que les fonds aient été envoyés avant la fin de la période de validité du tarif (exemple : pour bénéficier du tarif réduit à 60 €, le paiement doit avoir été fait avant le 31 décembre)

• Avant le 31 décembre 2013 : 60 € pour le tarif de base

• Entre janvier et avril 2014 : 70 € pour le tarif de base

• Après avril 2014 : 80 € pour le tarif de base

• Tarif de soutien : 85 €

L'inscription ne sera considérée comme définitive qu'une fois le paiement reçu.

#### **MODE DE PAIEMENT**

- Le paiement par CB directement via le système d'information est privilégié,
- **Prélèvement sur le compte de groupe local** (faire la demande au responsable des inscriptions (<u>inscriptionscongres@eeudf.org</u>) en précisant le nom des participants, le tarif pour chaque participant et le compte à prélever)
- Il est également possible de payer par **chèque (à l'ordre de 'EEUdF')** en l'envoyant au Secrétariat National (15 rue Klock 92110 Clichy). Attention aux délais pour envoyer les chèques sans dépasser une date limite.
- <u>NB</u>: Pour les personnes souhaitant aider le Congrès en payant le tarif de soutien (85 €), merci de faire un règlement par **chèque** et de l'envoyer au Secrétariat National.

# **BOURSE CONGRES - FONDS NATIONAL DE SOLIDARITE**

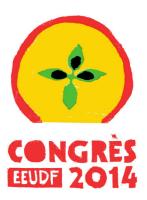
Afin que tous les responsables et cadres le souhaitant puissent participer au Congrès et qu'aucun ne soit retenu par des difficultés financières, une Bourse Congrès a été mise en place notamment avec l'aide des différentes régions.

Pour en bénéficier, les participants doivent effectuer une demande via le **SI dans l'onglet « FNDS»**. Cette demande sera validée par les coordonnateurs régionaux ou leurs référents régionaux Congrès.

## Rappel du principe de fonctionnement du FNDS

Le Fonds National de Solidarité (FNDS) permet de mettre en oeuvre des **solidarités financières** au bénéfice des adhérents du mouvement (enfants, responsables et cadres), pour la participation aux activités (année, camps, stages de formation...).

- Le FNDS intervient en complément de la solidarité locale organisée par l'Unité, le Groupe Local ou la Région, et des aides versées par les organismes extérieurs (Paroisse, Mairie, CAF...)
- Le FNDS n'a pas pour but d'allouer des subventions aux unités pour des projets spécifiques, mais bien des **aides aux participants**, **attribuées nominativement**



#### **AVANCE DE FONDS**

Dans le cas où le participant ne serait pas en mesure d'avancer les sommes nécessaires pour valider son inscription, il sera invité à se rapprocher de son Groupe Local puis ensuite, si nécessaire, de sa région.

#### **TRANSPORTS**

Pour des raisons financières, mais aussi une solidarité territoriale, l'équipe Congrès a décidé de mettre en place un transport en autocar, pris en charge dans le prix du Congrès, avec de nombreux arrêts sur les différents itinéraires. Ces points de passages ont pour objectif de limiter les trajets entre le domicile ou le lieu de vacances des participants et leur lieu de prise en charge par le car.

Le nombre d'arrêts est volontairement élevé, seulement, si pour certains d'entre eux, le nombre d'inscrit n'est pas suffisant par rapport au coût impliqué par le déplacement d'un car, nous pourrons être amenés à supprimer des points de passage. Les personnes concernées par des annulations de leur lieu de départ/retour seront bien entendu directement contactées par le responsable des inscriptions

Attention : Il ne sera plus possible de changer votre ville de départ et de retour une fois votre inscription saisie. Nous vous invitons donc à faire attention aux différentes possibilités qui vous sont proposées.

### **INSCRIPTIONS ENFANTS**

Des activités seront prévues pour les enfants de moins de 13 ans

Attention, pour les enfants de 13 ans et plus, il n'y aura pas d'activités spécifiques proposées par l'équipe Congrès et ils seront sous la responsabilité de leurs parents

# **ANNULATION**

Une annulation de l'inscription est possible par mail au responsable des inscriptions. Le remboursement se fera en fonction des délais suivants :

- Annulation avant fin avril 2014 : Remboursement à 100 %
- Annulation avant fin juin 2014 : Remboursement à 100 % si justification, sinon pas de remboursement
- Annulation après juin 2014 : Pas de remboursement

## **CONTACTS**

Pour toute question complémentaire, vous pouvez contacter Pauline PETIT-BENGUIGUI, responsable des inscriptions, par mail à l'adresse suivante : <a href="mailto:inscriptionscongres@eeudf.org">inscriptionscongres@eeudf.org</a>. Pour les envois par courrier, merci de les adresser au Secrétariat National : 15 rue Klock - 92110 Clichy.